



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Délégation à la mer et au littoral
des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Service Environnement et activités maritimes

AVIS A LA BATELLERIE

Rivière «Adour Nive»

Commune de Bayonne

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la démonstration de sauts en parachute du 1er RPIMa sur le plan d'eau, face à l'hôtel de ville de Bayonne la navigation sera **interdite**, sauf ayant droit,

le samedi 26 juillet 2014, entre 10 heures et 14 heures,

dans la zone comprise, entre le pont Henri Grenet en aval et le pont Saint Esprit, le pont Mayou en amont.

Anglet le **06 JUIN 2014**

Pour le directeur départemental des Territoires et de la Mer,

L'administrateur en chef des Affaires Maritimes

Jean-Luc VASLIN

Délégué à la Mer et au Littoral
des Pyrénées Atlantiques et des Landes

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h15
Tél. : 05.59.52 59 70 - fax : 05.59.63 08 57
19, avenue de l'Adour – CS 80331– 64600 Anglet